



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2112 - Promotion de la coopération européenne

**Attribution de subventions aux
associations Conseil pour la Justice,
l'Égalité et la Paix et FDMJC du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2014/431

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre pour approbation à la commission permanente l'attribution de deux subventions au titre de la coopération européenne.

I. Projet d'échange de jeunes « Vois ta vie en vert ! » de la FDMJC du Bas-Rhin, du 18 au 28 août 2014, à Schwindratzheim

Le projet « Vois ta vie en Vert ! » consiste en un échange qui réunira 30 jeunes européens, de trois pays : Roumanie, Espagne et France, âgés de 14 à 17 ans. Il prendra la forme d'un camp en Alsace, du 18 au 28 août 2014, à Schwindratzheim. Cet échange mobilisera 9 animateurs.

Cette initiative est née d'une volonté de faire vivre l'Europe dans un territoire rural, peu confronté à la réalité européenne malgré la proximité avec Strasbourg. Il est monté par deux jeunes en service civique appuyés par la Fédération Départementale de la Maison des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin qui les encadre et les soutient tant logistiquement que matériellement.

Les thèmes du projet seront l'environnement et les écogestes. A travers ces thématiques, le projet veut faire vivre l'Europe dans un espace rural, le Pays de la Zorn, créer des liens à long-terme entre pays européens et développer une conscience environnementale chez les jeunes.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 30 030 €. L'association a sollicité une aide financière du Département à hauteur de 750 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 12 juin 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 750 €.

II. Formation « participation des jeunes à la démocratie locale », du Conseil pour la Justice, l'Égalité et la Paix, du 17 au 22 septembre 2014, à Strasbourg

Le COJEP International (Conseil pour la Justice, l'Égalité et la Paix) est une ONG internationale, représentée dans 15 pays européens, qui opère dans le domaine des droits humains, de la jeunesse et de la lutte contre les discriminations. Elle vise à approfondir la discussion sur la place des minorités dans les pays européens pour construire une société européenne plus solidaire. Elle a son siège à Strasbourg et son Président est Ali Gedikoglu.

La formation « Participation des jeunes à la démocratie locale » se tiendra au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg, du 17 au 22 septembre 2014. La formation réunira 30 participants entre 18 et 30 ans, représentants des conseils locaux et régionaux de la jeunesse des pays membres du Conseil de l'Europe. 5 participants seront bas-rhinois. L'association a bénéficié d'un partenariat avec le Service Jeunesse du Conseil de l'Europe pour monter la formation.

Le but de cette formation est d'accroître l'efficacité des conseils de jeunes. Les participants auront l'opportunité de travailler avec des formateurs du Conseil de l'Europe, d'échanger des bonnes pratiques, de développer leurs compétences dans les méthodes d'apprentissage informel pour la poursuite du travail avec la jeunesse au niveau local.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 26.520 €. L'association a sollicité une aide financière du Département à hauteur de 2.017 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 12 juin 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur 2.000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	30 000,00 €	22 506,00 €	2 750,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- *d'attribuer deux subventions d'un montant total de 2.750 €, conformément au tableau annexé, soit une subvention à l'association COJEP d'un montant de 2.000 € pour sa formation européenne de jeunes et une subvention de 750 € à l'association FDMJC du Bas-Rhin pour son échange de jeunes à Schwindratzheim,*
- *d'approuver l'avenant relatif à la convention de financement 2014 de l'association FDMJC du Bas-Rhin, joint à la présente délibération, et d'en autoriser la signature par le président du Conseil Général,*
- *d'autoriser, par dérogation au règlement financier, l'imposition d'une date butoir au 15 décembre 2014 pour la transmission des comptes-rendus et bilans financiers, ainsi que le versement des subventions avant la transmission des comptes de l'exercice pendant lequel se sont déroulés les projets.*

Strasbourg, le 23/06/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL